

**Bureau du 20 mars 2006**

**Décision n° B-2006-4073**

commune (s) : Tassin la Demi Lune

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de Belgique et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 9 mars 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir la parcelle de terrain, cédée libre de toute location ou occupation, située rue de Belgique à Tassin la Demi Lune et appartenant à la Commune.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu de 575 mètres carrés constituant une partie de l'assiette de cette voie et donc intégrée de fait dans le domaine public communautaire.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, la Communauté urbaine achèterait ce bien à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** ledit compromis, relatif à l'acquisition de la parcelle de terrain située rue de Belgique à Tassin la Demi Lune et appartenant à la Commune.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1065 individualisée le 23 janvier 2006 pour 1 400 000 €.

**4° - Cette acquisition** gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre, en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 et en recettes : compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2006 et en dépenses réelles : compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 1 189 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,